

Manuscrit 3 (MNN 2001.19.1.1)
Lettre de Niépce Cadet à Claude Niépce (née Barault)
24 novembre 1769

Tournus¹, 24^e 9^{bre} 1769

Madame²,

à peine ai-je le tems d'ajouter ce peu de mots à la transcription/
d'une lettre qui contient des propositions avantageuses auxquelles je/
ne m'attendois pas sur-tout dans un moment où je ne ressentais/
que les coups de l'infortune. pardonnés-moi la liberté du/
Laconisme, le courrier va partir & il me tarde de vous instruire/
d'une lueur d'espérance à la quelle je crois devoir me livrer./
je souhaite que la circonstance où se trouve ma famille ne me/
mette pas des entraves. faites-moi la grace, Madame, de/
faire part de cette nouvelle à Mon cousin³ dont j'ai reçu la lettre/
avec un sensible plaisir par la part que vous daignés prendre à/
notre triste aventure. je viens d'écrire sur le champ à M^r/
Chapuys⁴ pour lui marquer que je me rendrai aussitôt que/
j'en aurai ordre./

Je suis avec un profond respect ;/

Madame/

votre très-humble/

et très-obéissant/

Serviteur/

Niepce cadet⁵/

L'affaire de mon frère paroît prendre/
une bonne tournure nous l'attendons.//

j'avois toujourns espéré, monsieur, que vous me donneriés de vos nouvelles,/
& j'ai cru même être fondé à n'en pas douter par ce que m'avoit/
mandé ma mère ; mais vous m'avez privé d'un commerce de lettres qui/
m'eût été utile & agréable : Malgré ce vol fait à mes plaisirs, je n'ai pas/
moins cherché à ^{<pouvoir>} vous être utile. j'aurais bien désiré réussir autant que/
vous le mérités ; mais mes moyens sont bien bornés. voici pourtant ce/
que j'ai à vous proposer. examinez, pesez & jugés.

Monsieur le Comte de Jarnac⁶ nouvellement possesseur d'une des/
plus magnifiques terres [du Royaume] qu'il y ait dans le royaume ;/
grand par lui-même & par ses alliances, Seigneur aimable qui/
réunit à peu de défauts, par ce qu'il n'y a rien de parfait dans la/
nature, une quantité de qualités brillantes & agréables, & de vertus/
précieuses, auprès de qui je n'ai pas laissé échapper une occasion de/
faire mention de votre mérite, me charge de vous proposer de venir/

¹ Située au bord de la Saône, la ville de Tournus se situe à mi-chemin entre Dijon et Lyon et à une trentaine de kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône.

² Claude Joseph Barault (1734-1804). Elle avait épousé Claude Niépce (1726-1785) le 12 avril 1761 à Chalon-sur-Saône. De ce mariage étaient nés 4 enfants : Claudine (née en 1762), Claude (né en 1763), Joseph [Nicéphore] (né en 1765) et Bernard (né en 1766).

³ Très certainement Claude Niépce (1726-1785), le père de Nicéphore.

⁴ Auteur de la lettre dont Niépce Cadet transmet ici une copie à Claudine Niépce, Antoine Chapuys était alors écuyer, capitaine de dragons au régiment de Chabot (nom que portait à cette époque le 3^e régiment de chasseurs à cheval). Il occupait également les fonctions de secrétaire du roi et de Garde des Sceaux à la chancellerie de la Chambre des Comptes de Dole. Originaire de Tournus, il connaissait vraisemblablement bien Niépce Cadet (c'est du moins ce que laisse supposer sa lettre).

⁵ Il s'agit, selon toute vraisemblance, d'un cousin de Claude Niépce (le père de Nicéphore) issu de la branche dite « Niépce de Tournus ». En 1816-1817, Nicéphore évoquera, dans sa correspondance avec Claude, une créance relative à un certain « M. Niépce de Tournus » (sans doute l'un des descendants de ce « Niépce Cadet »).

⁶ Charles Rosalie de Rohan-Chabot, comte de Jarnac (1740-1813). Il était le neveu du duc de Rohan (Louis Marie Bretagne Dominique de Rohan-Chabot), lieutenant général des armées du roi, qui avait accordé la charge de capitaine des chasses, pêches et bois à Bernard Niépce (cf. Lettre du duc de Rohan à Bernard Niépce, 1^{er} juillet 1758, MNN). Le comte avait hérité des terres de Jarnac en 1758. De 1772 à 1780, il fera réaliser d'importants travaux au château de Jarnac.

passer le plus de tems possible dans son château deux ou trois mois/
si vous le pouvés. vous devez être assuré que les frais de votre voyage/
vous seront remboursés. il juge nécessaire de se connoître avant de/
former d'engagemens & croit cette précaution aussi avantageuse à l'un/
qu'à l'autre. ce qui doit vous rassûrer, c'est que vous ne devés pas/
douter que vous ne surpassiés ce que j'ai dit d'avantageux sur vos/
connoissances brillantes & étendues & sur l'esprit qui vous les a fait/
acquérir dans un pays où les ressources qui ne suffisent pas à d'autres/
pour se les procurer vous manquoient totalement./

Pour des gens à talens il faut la capitale & pour y être agréable/
ment il y faut des protecteurs éminens. M^r le Comte de Jarnac peut/
jouer un très-grand rôle. il est fait pour tout. Son intention est en/
cas que vous convenies mutuellement de vous attacher à lui en/
qualité de Secretaire. Si cela réussit j'ose vous répondre que votre/
modération dans les besoins non essentiels de la vie & la noblesse de//

ses procédés ne vous mettront jamais dans le cas de vous plaindre de son/
économie à faire du bien./

Si, comme il est très-possible, il devient ambassadeur, doutés-vous de/
l'avantage qu'il y auroit alors pour vous de lui être attaché. je l'ai/
assûré que vous aviés assés d'esprit pour réussir à tout ce à quoi [vous]/
voudriés vous attacher : alors une place de Secretaire d'ambassade,/
ne la regarderiés-vous pas comme une fortune brillante ?/

Mais supposons que l'incertitude d'une réussite semblable vous fasse/
regarder ce projet comme un beau rêve & un château en Espagne,/
croyés-vous ^{<qu'il ne>} soit pas on ne peut plus avantageux d'avoir une personne/
de son rang qui vous veuille du bien. j'ai sa parole, que si vous ne/
pouvés pas, pour des raisons qu'on ne peut prévoir, soit d'un côté soit de/
l'autre, lui rester attaché, qu'il ne cherchera pas moins avec empressement/
à vous placer & vous rendre service. frère de M^{de} la princesse de/
Beauveau⁷, ami de M^r de Choiseuil⁸, je ne doute point qu'il ne puis[se]/
beaucoup pour vous./

Répondés-moi, s'il vous plaît, une double lettre dans la même/
enveloppe faites-en une que je puisse lui faire lire en entier &/
marqués-moi si vous pourriés déchiffrer d'anciennes écritures qui sont/
[de] dans les Archives. vous répondrés, s'il vous plaît à cet article dans la/
lettre que je serai dans le cas de lui faire lire./

Je me trouverai fort heureux, monsieur, si mon entre[mise] pouvoit/
vous être utile & vous prouver que l'on juge peut-être un peu légéremens/
à Tournus. j'ai l'honneur d'être &c. Signé, Chapuys capitaine de/
Dragons au reg^t de/
Chabot/

au château de Jarnac par/
S^t Cybareaux⁹ le 14^e 9^{bre} 1769/

<D'une autre main>

m^r de Jarnac est le neveu de m^r le Duc de Rohan¹⁰./

[A Madame/](#)
[Madame Niepce Barrault/](#)

⁷ Marie Charlotte Sylvie de Rohan-Chabot (1729-1807). Après avoir épousé en premières noces le Comte de Clermont-d'Amboise (mort en 1761), elle s'était remariée en 1764 avec Charles Juste de Beauvau, prince de Beauvau et de Craon (1720-1793).

⁸ Étienne François de Choiseul (1719-1785). Premier ministre de Louis XV de 1758 à 1770, il occupait alors les fonctions de secrétaire d'état à la guerre. Resté célèbre pour son influence politique et diplomatique, le duc de Choiseul était également un grand amateur d'art. Il est à noter que l'orthographe donnée ici à son nom s'explique par le fait que celui-ci se prononçait alors « Choiseuil ».

⁹ Il s'agit en réalité de Saint-Cybardeaux, commune située à une quinzaine de kilomètres au nord de Jarnac.

¹⁰ À ce sujet, voir les notes précédentes.

de présent à S^t-Loup¹¹ /
Près Chalon Sur Saône/

<Cachets postaux>
[?] TOURNUS

<D'une autre main : calculs manuscrits>

¹¹ Saint-Loup-de-Varenes, village situé à 8 kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône. Les Niépce y possédaient le domaine du Gras où ils passaient une partie de l'année et où Nicéphore réalisa une grande partie de ses travaux.